



Doc. 15432
25 janvier 2022

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie

Amendement¹ n° 16

M. Samad SEYIDOV, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Sevinj FATALIYEVA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
M. Sabir HAJIYEV, Azerbaïdjan, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Rafael HUSEYNOV, Azerbaïdjan, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Asim MOLLAZADA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Nigar ARPADARAI, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, paragraphe 22, première phrase, remplacer les mots «le conflit du Haut-Karabakh» par les mots suivants:

«la guerre de six semaines».

Note explicative

L'expression «conflit du Haut-Karabakh» implique une longue période, de la fin des années 1980 à 2020. Or, le présent rapport s'intéresse uniquement aux restrictions concernant les médias associées à la guerre de six semaines et à la période qui a suivi. De ce point de vue, il faudrait préciser exactement à quel événement le rapport fait référence.

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE/AD
HAJIYEV Sabir, Azerbaïdjan, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
MOLLAZADA Asim, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2022 - Première partie de session

